**Programme de mobilité universitaire Intra-Afrique**

Appel à propositions EACEA/03/2019

**Titre du projet/Acronyme**

**DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET**

***(À charger sur le formulaire électronique comme Annexe 1)***

**PARTIE E – Description détaillée du projet**

Cette partie de la candidature devra être consacrée à une description détaillée du projet. Veuillez expliquer de manière exhaustive et concise comment la proposition traite chacune des questions spécifiques correspondant aux trois critères d'attribution de l'appel à propositions. Notez que cette partie devra contenir entre 15 et 20 pages maximum (en police Times New Roman, taille 11 avec interligne simple) La présence d'informations redondantes et identiques présentées autrement dans différentes parties doit être évitée.

1. ***Pertinence (20 points)***

*Les aspects suivants devront être traités:*

* *L’objectif global, les objectifs spécifiques ainsi que les besoins et contraintes identifiés des pays / régions ciblés, des établissements d’enseignement supérieur, des boursiers);*
* *la contribution potentielle du ou des thèmes choisis aux objectifs du programme et à la promotion de la croissance inclusive et du développement durable en Afrique;*
* *le caractère innovant de la proposition et sa valeur ajoutée par rapport aux projets en cours et/ou aux partenariats/collaborations en cours dans la région;*
* *le choix des pays/régions concernés et dans quelle mesure une couverture géographique équilibrée entre les pays du programme et au sein de ceux-ci est assurée;*
* *résultats escomptés du projet, notamment en ce qui concerne son potentiel à:* 
  + *accroître l’employabilité des étudiants en améliorant leurs aptitudes et leurs compétences,*
  + *contribuer à l’amélioration de la qualité de l’enseignement supérieur en Afrique et à sa pertinence pour la vision du développement de l’Afrique,*
  + *renforcer la modernisation et l’internationalisation des établissements d’enseignement supérieur africains et promouvoir le développement d’un espace africain de l’enseignement supérieur et de la recherche;*
  + *renforcer l’harmonisation et la normalisation de l’enseignement supérieur conformément à la stratégie de l’Union africaine pour l’harmonisation de l’enseignement supérieur;*

**Maximum 3 pages**

1. ***Qualité (70 points)***
   1. *Qualité académique (15 points)*

*Les aspects suivants devront être traités:*

* *La pertinence des programmes universitaires au vu des objectifs du projet et des réponses à apporter aux besoins identifiés dans le(s) domaine(s) thématique(s) ;*
* *La qualité des programmes universitaires en termes de structure et de contenu; d'acquis d'apprentissage ainsi que l’impact potentiel sur les perspectives académiques et l'employabilité futures des étudiants;*
* *Les critères du partenariat pour le choix des programmes de master et de doctorat (comme indiqué dans la section G) en ce qui concerne la comparabilité et la complémentarité des cursus entre les établissements partenaires qui accueilleront ou enverront des flux de mobilité;*
* *La procédure et les mécanismes instaurés au niveau des établissements ou par des organismes externes pour assurer la qualité des programmes universitaires.*

**Maximum 2 pages**

* 1. *Composition du partenariat et mécanismes de coopération (15 points )*

*Les aspects suivants devront être traités:*

* *La composition du partenariat et les synergies en termes de niveau d’expérience pour les programmes similaires, de complémentarité de l'expertise;*
* *La stratégie de coopération et de communication y compris les dispositions financières pour l'organisation et la mise en œuvre de la mobilité ainsi que la répartition des tâches entre les partenaires;*
* *Le niveau de participation des partenaires et leur rôle respectif dans les activités du projet telles que les activités de visibilité, les activités académiques préparatoires, le processus de sélection, la reconnaissance des séjours d'études, l'assurance qualité des projets et le suivi universitaire, les services institutionnels, etc.*
* *Le rôle/les responsabilités du partenaire technique de l'UE;*
* *Le rôle/les responsabilités des partenaires associés, le cas échéant;*
* *La participation d’établissements d’enseignement supérieur ayant une participation limitée dans des partenariats/collaborations similaires. La proposition doit indiquer clairement leur rôle dans le projet et la manière dont leur intégration dans le partenariat sera assurée.*

**Maximum 2 pages**

* 1. *Organisation et mise en œuvre de la mobilité (20 points )*

*Les aspects suivants devront être traités:*

* *La méthodologie pour mettre en œuvre les projets de mobilité proposés et réaliser les résultats et les objectifs prévus, de manière rentable;*
* *La justification du nombre total de flux de mobilité et de la distribution entre les EES partenaires eu égard à leur capacité technique et opérationnelle pour gérer la mobilité, y compris la capacité d’accueillir et d’envoyer des étudiants et membres du personnel.*
* *La méthodologie pour l’organisation des flux de mobilité planifiés par cohorte et la répartition des flux de mobilité entre les établissements partenaires. La stratégie proposée doit expliquer comment le partenariat va respecter toutes les conditions et recommandations indiquées dans l'appel à propositions (c'est-à-dire, la répartition par type de mobilité, type de reconnaissance, groupe cible, nationalité ainsi que l'équilibre des flux de mobilité entre les partenaires);*
* *L'utilisation efficace des périodes de mobilité — employer au mieux le temps passé à l'étranger de manière à en tirer le meilleur parti possible d'un point de vue linguistique, culturel et professionnel;*
* *La stratégie et les mesures concrètes proposées pour assurer la visibilité du programme de mobilité universitaire Intra-Afrique et du projet ainsi que la promotion des possibilités de bourses pour différents groupes et individus cibles de différents milieux;*
* *Les mesures entreprises pour attirer le nombre et les profils d'étudiants et de membres du personnel appropriés afin d'atteindre le nombre planifié de flux de mobilité;*
* *La méthodologie pour faire correspondre le profil des étudiants/du personnel avec l'expertise thématique des établissements partenaires;*
* *La méthodologie et les critères mis en place pour garantir un processus de sélection impartial et transparent basé sur le mérite et sur l'égalité des chances ainsi que sur des normes convenues par le partenariat pour les procédures de candidature, de sélection, d'admission et d'examen;*
* *Les mécanismes convenus pour:*
  + *le suivi académique des boursiers, notamment l'évaluation et le suivi des étudiants;*
  + *la reconnaissance des séjours d'études dans le cadre de flux de mobilité réalisés en vue d'obtenir des crédits et des séjours de recherche/d'enseignement (par exemple, l'utilisation d'un système de transfert de crédits ou d'autres mécanismes équivalents), y compris l’élaboration des conventions d’apprentissage ou des projets de recherche décrivant les études ou la recherche à réaliser à l’étranger*
  + *la reconnaissance des diplômes obtenus à l'étranger (par exemple, l'utilisation d'un supplément au diplôme).*
* *Les activités à réaliser par les membres de personnel pendant leurs périodes de mobilité, les résultats attendus y compris la reconnaissance de ces périodes dans le cadre du plan de formation du personnel au niveau institutionnel et l’impact sur leur carrière ;*
* *La stratégie d'assurance qualité et d'évaluation (interne et, si possible, externe) prévue par le partenariat de manière à assurer un suivi efficace du déroulement du projet (d'un point de vue à la fois universitaire et administratif) et mesurer l'impact du projet aux niveaux individuel, institutionnel et national / régional;*
* *Les mesures concrètes prises par le partenariat pour répondre aux exigences transversales de participation des personnes ave handicaps et économiquement défavorisées, de participation des étudiants de pays sensibles ou touchés par des conflits ainsi que de prévention de la fuite des cerveaux.*

**Maximum 3 pages**

* 1. *Services offerts et suivi des étudiants/du personnel (10 points )*

*Les aspects suivants devront être traités:*

* *Services d’information mis en place pour les boursiers par les universités d’accueil et d’origine afin de les informer sur les aspects pratiques, financiers/administratifs et académiques de la mobilité (p. ex. manuel d’information pour les boursiers, personnes de contact désignées, kit d’informations sur la reconnaissance des études, etc.)*
* *Conventions pour les étudiants et conventions de mobilité/programme de formation/ e travail pour le personnel définissant clairement les droits, les obligations et les responsabilités à la fois des boursiers et du partenariat pour les aspects universitaires, financiers et administratifs de la participation des étudiants/des membres du personnel au programme de mobilité;*
* *Les accords pratiques pour l'accueil des étudiants et des membres du personnel dans l'établissement d'accueil, notamment pour l'aide à l'obtention d'un visa, le soutien administratif avant et pendant la mobilité, l'accueil, l'hébergement, le soutien pour le permis de séjour, l'accompagnement, les cours de langues, etc.;*
* *Les accords pour un régime d'assurance garantissant la couverture des étudiants et des membres du personnel participant à la mobilité, conformément aux exigences d'assurance minimales décrites dans l'appel à propositions;*
* *Stratégie/approche pour intégrer le personnel en mobilité dans les activités d'enseignement et/ou administratives des institutions d'accueil.*

**Maximum 2 pages**

* 1. *Équilibre hommes-femmes (10 points)*

*Les aspects suivants devront être abordés:*

* *Les mesures pour encourager la participation des femmes à la gestion du partenariat;*
* *la stratégie du partenariat visant à surmonter les obstacles recensés en matière d’équilibre entre les hommes et les femmes, y compris les mesures et les incitations (en plus de celles offertes par le programme de mobilité universitaire Intra-Afrique) pour une plus grande égalité de participation des femmes et pour renforcer leur participation aux flux de mobilité dans chaque type de mobilité, en particulier pour les périodes d’études à long terme.*
* *La stratégie du partenariat pour surmonter les obstacles à l'équilibre qui ont été identifiés, notamment les mesures et les incitations (en plus de celles prévues par le Programme de mobilité universitaire Intra-Afrique) visant à assurer un équilibre hommes-femmes parmi les boursiers et à encourager la participation des femmes aux flux de mobilité pour chaque type de mobilité, particulièrement pour les séjours d'études de longue durée.*

**Maximum 2 pages**

1. ***Durabilité (10 points)***

*Les aspects suivants devront être traités:*

* *Les résultats escomptés, les effets multiplicateurs et le plan de capitalisation des résultats du projet et des activités de diffusion (types d'activités, méthodes, groupes cibles et tâches concrètes des partenaires).*
* *L'impact escompté:* 
  + *au niveau individuel, pour les étudiants et les membres du personnel universitaire/administratif (aspects tels que le perfectionnement universitaire et professionnel, les bénéfices linguistiques et culturels, etc.)*
  + *au niveau institutionnel (aspects tels que la reconnaissance des études entre les partenaires, la création de structures de coopération internationale dans les EES participants, etc.)*
  + *au niveau national/régional (aspects tels que l'internationalisation des systèmes d'enseignement supérieur, la contribution aux priorités de développement des pays participants, etc.);*
* *La stratégie du partenariat pour assurer une durabilité financière et institutionnelle des activités du projet ainsi que les moyens de mobiliser d'autres sources de financement pour la poursuite de la coopération après la période de financement;*

**Maximum 2 pages**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 1. **Activités prévues pour la mise en œuvre du projet** | | | | |
| **Veuillez compléter le tableau suivant en indiquant les activités clés (regroupées par lots) liées à la promotion, à l'organisation et à la mise en œuvre de la mobilité (par exemple, les activités de promotion, les réunions de coordination prévues, les différentes étapes des procédures de candidature et de sélection, le début des flux de mobilité par cohorte, les mécanismes de reconnaissance des études, l'assurance qualité, la durabilité du projet, etc.). Pour chacun des lots de travail, des activités additionnelles peuvent être ajoutées, si nécessaire.** | | | | |
| **Date de début du projet:** |  | **Date de fin du projet:** |  | |
| **Activités clés**  (Brève description des activités clés à mener par lots) | **Contributions**  (Pour chaque activité, indiquer les contributions requises pour mettre en œuvre ces activités - par exemple, les publications, les mobilités et les résultats prévus) | **Résultats escomptés**  (Pour chaque activité, indiquer les résultats escomptés/les résultats liés aux objectifs du projet) | **Date et lieu**  (Indiquer la période des activités et le lieu de leur mise en œuvre) | **Facteurs externes** (risques et hypothèses)  (Quelles sont les conditions préalables requises avant le lancement du projet?  En dehors de la gestion directe du projet, quelles sont les conditions nécessaires à la mise en œuvre des activités prévues?  Quels risques devraient être pris en compte? |
| **Gestion et coopération** |  |  |  |  |
| Activité 1  Activité 2 |  |  |  |  |
| **Promotion** |  |  |  |  |
| Activité 1  Activité 2 |  |  |  |  |
| **Organisation de la mobilité** |  |  |  |  |
| Activité 1  Activité 2 |  |  |  |  |
| **Mise en œuvre de la mobilité** |  |  |  |  |
| Activité 1  Activité 2 |  |  |  |  |
| **Assurance qualité (de la mise en œuvre des activités universitaires et du projet en générale)** |  |  |  |  |
| Activité 1  Activité 2 |  |  |  |  |
| **Durabilité et diffusion** |  |  |  |  |
| Activité 1  Activité 2 |  |  |  |  |

|  |
| --- |
| 1. **PROGRAMMES DE MASTER/DOCTORAT DE QUALITÉ PROPOSÉS**   *Reprendre cette section pour chaque programme de master/doctorat proposé.*  *Dresser la liste de tous les programmes universitaires dans l'annexe 3.* |
| *Veuillez fournir, ci-dessous, des informations concernant chaque programme universitaire proposé par chaque établissement d'enseignement supérieur (EES) partenaire participant au partenariat (excepté pour le partenaire technique de l'UE et le ou les partenaire(s) associé(s)). Afin d’assurer une cohérence entre les objectifs du projet et la pertinence vis-à-vis des priorités du programme, il est recommandé de se concentrer sur un nombre limité de domaines d’études et de programmes universitaires.*  **Nom de l'EES proposant le cours:**  **Type de programme universitaire:**  Master  Doctorat  **Domaine d'études:**  *(Veuillez sélectionner l'un des domaines d'études de la liste ci-dessous [voir le menu déroulant])*  **Choisir de la liste déroulante**  **Titre du programme universitaire:**  **Durée (en semestres):**  **Nombre de crédits/d'heures d'études (par semestre):**  **Objectifs (150 mots max.):**  *(Objectifs du programme de master/doctorat en rapport avec les besoins identifiés et le lien avec le ou les domaine(s) thématique(s) offerts; etc.)*    **Structure et contenu (400 mots max.):**  *(Structure et contenu du programme, sujets couverts; méthodes d'évaluation; etc.)*    **Acquis d'apprentissage (200 mots max):**  *(Les acquis d'apprentissage escomptés au vu des perspectives d'études et de l'employabilité future des étudiants, des compétences personnelles, et de l'impact aux niveaux institutionnel, national et régional)*    **La reconnaissance et l'agrément obtenus:**  *(Le programme de master/doctorat proposé doit avoir été reconnu et accrédité au moment du dépôt de cette candidature. La preuve officielle de l'accréditation peut être réclamée par l'Agence au cours de la mise en œuvre du projet, pour tous les programmes indiqués dans cette section.)*  *Le nom de l'autorité pertinente qui a accrédité le programme:*    *Période de validité de l'accréditation:* |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **PARTIE H: CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE** | | |
| **Capacité opérationnelle du partenariat en matière de mise en œuvre des activités planifiées et de gestion de projets de coopération internationale de cette dimension. En particulier, il est important de souligner l’expérience en mobilité internationale.**  *Fournir une liste des projets/activités mis en œuvre par les établissements/organisations du partenariat en rapport avec la proposition (titre, durée, programme de financement, partenaires y ayant participé, etc.). Liste à établir par établissement partenaire, partenaires techniques et associés compris* | | |
|  | | |
| Membres du personnel clés associés au projet *(4 personnes max.)* et leur rôle spécifique dans la gestion du projet *(administrateurs et personnel académique/de recherche sont à inclure dans cette liste)*. | | |
| **Nom** | **Rôle dans le projet** | **Expérience principale** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

1. **Liste de vérification**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **veuillez vous assurer d'avoir suivi les étapes ci-dessous afin de soumettre votre candidature:** | **À remplir par le candidat principal** | |
|  | **Oui** | **Non** |
| 1. **Le bon formulaire de candidature (e-Form – le formulaire électronique) et les annexes (modèles) publiés pour cet appel à propositions, ont été utilisés.** |  |  |
| 1. **Annexe 1: La «description détaillée du projet» a été entièrement complétée et chargée sur le formulaire électronique.** |  |  |
| 1. **Annexe 2: Le formulaire du budget et de la mobilité a été dûment complété et chargée sur formulaire électronique.** |  |  |
| 1. **Annexe 3: La liste des programmes de master et de doctorat a été complétée et chargée sur le formulaire électronique.** |  |  |
| 1. **Annexe 4: La déclaration sur l'honneur du candidat principal et de chaque co-candidat est complétée, cachetée et signée par leur représentant légal. Toutes les déclarations signées doivent être téléchargées sur le formulaire électronique en tant que fichier PDF unique.** |  |  |
| 1. **Annexe 5a: Mandats des partenaires — Chaque partenaire a complété et signé un mandat. Tous les mandats signés ont été chargés sur le formulaire électronique sous la forme d'un fichier pdf.** |  |  |
| 1. **Annexe 5b: Mandat du partenaire technique de l'UE — Le partenaire technique de l'UE a complété et signé un mandat. Le mandat signé a été chargé sur le formulaire électronique.** |  |  |
| 1. **Annexe 6: Le formulaire d'entité légale de l’établissement d'enseignement supérieur (EES) candidat principal (seulement) a été complété et chargé sur le formulaire électronique.** |  |  |
| 1. **Annexe 7: Le formulaire d'identification financière pour l'établissement d'enseignement supérieur candidat principal (seulement) a été complété et chargé sur le formulaire électronique.** |  |  |
| 1. **Le formulaire électronique a été dûment complété et soumis en ligne avec toutes les annexes susmentionnées en respectant la date limite fixée** |  |  |
| 1. **La version électronique de la candidature complète (la version PDF du formulaire électronique et ses annexes) a été envoyée par courrier électronique à l'adresse suivante:** [**EACEA-IntraAfrica-IntraACP@ec.europa.eu**](mailto:EACEA-IntraAfrica-IntraACP@ec.europa.eu) |  |  |